

L'express de l'Agence

LETTRE D'INFORMATION

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec 

NUMÉRO 42 – 25 MARS, 6 MAI ET 10 JUIN 2010 - PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 25 MARS 2010

POSITION DES DIRECTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE SUR LES JEUX D'ARGENT EN LIGNE

La directrice de santé publique de la Montérégie, D^{re} Jocelyne Sauvé, a fait état des données probantes entourant les jeux d'argent accessibles sur Internet et a présenté la position des directeurs de santé publique du Québec sur l'offre de jeux en ligne proposée par Loto Québec. Ces derniers demandent un décret pour reporter d'un an l'implantation de ce projet au Québec. Ce moratoire permettrait de faire des travaux dont les résultats pourraient moduler les façons de faire prévues actuellement par l'État avant de rendre disponible cette nouvelle offre de jeux au Québec. Le conseil d'administration a appuyé leur position.

NOMINATION DE MEMBRES À LA COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE

Deux membres ont été nommés à la Commission infirmière régionale afin de pourvoir à des postes vacants. Il s'agit de :

- Mme Pauline Plourde, directrice des soins infirmiers et des programmes de santé publique, CSSS Pierre-Boucher;
- Mme Lyne Tremblay, directrice adjointe à la Direction des soins infirmiers, Hôpital Charles LeMoine.

Leur mandat débute le 25 mars 2010 et prendra fin le 31 janvier 2011.

SÉANCE DU 6 MAI 2010

RAPPORT 2010 DE LA DIRECTRICE DE SANTÉ PUBLIQUE : ÉPIDÉMIE D'INFECTIONS TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT

D^{re} Jocelyne Sauvé a déposé au conseil d'administration son rapport annuel qui illustre l'inquiétante progression des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au cours des dix dernières années. Plusieurs mesures y sont proposées pour endiguer cette épidémie. Dans l'immédiat, la directrice de santé publique invite la population à réviser ses comportements. Elle compte aussi interpellé tous les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux à redéfinir le rôle qu'ils peuvent jouer pour combattre les ITSS.

PLAN QUINQUENNAL DES EFFECTIFS MÉDICAUX EN MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Le MSSS demande à chacune des agences de présenter un plan quinquennal des effectifs médicaux en médecine spécialisée dans sa région. Ces plans devront être déposés au plus tard en janvier 2011. Ils serviront à la planification provinciale des effectifs et à la répartition des nouveaux médecins dès avril 2011.

La Direction des affaires médicales, universitaires et des partenariats professionnels (DAMUPP) travaille avec le comité conjoint de la Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée (TRCDMS) et la Table des DSP (TDSP) à l'élaboration du plan régional des effectifs en médecine spécialisée sur une base systématique. L'ensemble des postes vacants en Montérégie ont été revus au cours de la dernière année. Plusieurs sous-comités ont étudié la situation concernant une spécialité (orthopédie, radiologie, hématologie-oncologie). De plus, la TDSP a étudié récemment les spécialités à risque de rupture dans l'un ou l'autre des CSSS; l'orthopédie, la radiologie, la pédiatrie étaient parmi les spécialités les plus vulnérables.

Par ailleurs, trois projets en cours en Montérégie auront des effets importants sur l'organisation des services médicaux spécialisés et sur la planification des effectifs médicaux :

- Le projet de centre hospitalier dans Vaudreuil-Soulanges;
- L'organisation des services dans l'ensemble du secteur ouest de la Montérégie (Haut-Saint-Laurent, Jardins-Roussillon et Suroît);
- Le rapatriement de la clientèle montérégienne qui consomme des services à Montréal.

Dr Rodrigue qui dirige la DAMUPP, a présenté les prochaines étapes à réaliser avant l'adoption par le conseil d'administration du plan quinquennal des effectifs médicaux en médecine spécialisée, à savoir, l'intégration des résultats découlant de ces trois projets et les consultations auprès des établissements.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS À LA TABLE RÉGIONALE DES CHEFS DE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Le mandat des membres du comité de direction de la TRCDMS prenait fin en mai 2010. Conformément au règlement qui régit les modalités d'élection et de désignation des membres du comité de direction, D^r Jean Rodrigue a été nommé président d'élection et a transmis un avis de scrutin aux médecins qui agissent à titre de chefs de département afin qu'ils élisent trois membres parmi eux. Cinq personnes provenant de trois domaines cliniques différents ont soumis leur candidature. Il a informé le conseil d'administration qu'au terme du processus électoral, les membres élus au comité de direction de la TRCDMS sont :

- Dr Gilles Scherer, psychiatre et chef de département de psychiatrie à l'Hôpital Charles LeMoine ;
- Dr Sylvain Jourdain, anesthésiste et chef de département d'anesthésiologie au CSSS La Pommeraie ;
- Dr Patrick Bisson, pneumologue et chef de département de médecine à l'Hôpital Charles LeMoine.

Ces derniers doivent nommer les autres membres pour compléter la composition du comité de direction. La durée de leur mandat est de trois ans.

Ce scrutin met également fin au mandat de D^{re} Louise Passerini qui représentait la TRCDMS au conseil d'administration de l'Agence. Pour pourvoir à ce poste vacant, le ministre de la Santé et des Services sociaux doit nommer un membre à partir d'une liste de noms fournis par la TRCDMS.

SÉANCE DU 10 JUIN 2010

SUBVENTIONS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES POUR 2010-2011

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a reconduit les crédits régionaux des subventions aux organismes communautaires. Pour 2010-2011, le budget disponible aux fins d'indexation des subventions est de 1 193 414 \$ et équivaut à 2 % des crédits alloués aux organismes communautaires pour l'année précédente.

Le Cadre de référence régissant les relations entre l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, les centres de santé et de services sociaux, les établissements régionaux et les organismes communautaires œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux stipule que la majeure partie des sommes reçues à titre d'indexation doivent être versées aux organismes communautaires dans le cadre du programme SOC, pour le volet mission globale, et de façon paramétrique. Cette année, le taux appliqué pour indexer les subventions est fixé à 1,5 % ce qui représente un montant de 831 955 \$. Le conseil d'administration a adopté les modalités suivantes pour l'allocation de ce budget :

- une indexation de 1,5 % sera accordée à tous les organismes recevant déjà un financement au programme SOC, volet mission globale, de 20 000 \$ et plus;
- la somme de 300 \$ sera versée en parts égales à tous les organismes ayant un financement au programme SOC, volet mission globale, de moins de 20 000 \$.

Quant au solde de 361 459 \$, il sera utilisé pour soutenir les organismes communautaires qui ont été particulièrement fragilisés.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015 DE L'AGENCE : PARTENAIRES POUR L'AMÉLIORATION

Deux activités de consultation ont été tenues les 8 et 9 juin 2010 dans le cadre de la planification stratégique de l'Agence. Les principaux acteurs œuvrant dans les milieux communautaires, socio-économiques, municipaux, syndicaux, scolaires et de la petite enfance ainsi que les directions régionales des ministères ont été invités à faire connaître leur vision sur les priorités d'action qui doivent guider le réseau montréalais afin d'améliorer la santé et le bien-être de la population de la Montérégie. Des avis sont également attendus notamment de la Commission infirmière régionale, de la Commission multidisciplinaire régionale et du Forum de la population. L'ensemble des commentaires seront examinés afin que le plan stratégique puisse refléter les préoccupations de nos citoyens, de nos partenaires et des experts cliniciens qui œuvrent en Montérégie.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS AU COMITÉ RÉGIONAL SUR LES SERVICES PHARMACEUTIQUES

Le mandat de deux des quatre membres élus du comité régional sur les services pharmaceutiques prenait fin en mai 2010. D^r Jean Rodrigue, directeur de la DAMUPP, a agit à titre de président d'élection et a lancé un avis de scrutin pour pourvoir aux postes du représentant des pharmaciens exerçant comme chef de département de pharmacie et du représentant des pharmaciens propriétaires. Au terme du processus électoral, il a déclaré élues les personnes suivantes pour un mandat de quatre ans :

- Mme Mélanie Caron, chef de département de pharmacie au CSSS Haut-Richelieu-Rouville ;
- Mme Julie Coderre, propriétaire exerçant sur le territoire du CSSS La Pommeraie.

Ces personnes se joignent à Mme Josée Robillard, pharmacienne exerçant au CSSS Pierre-Boucher et Mme Hélène Blanchette, pharmacienne exerçant dans une pharmacie communautaire sur le territoire du CSSS Champlain. Ensemble, ils nommeront quatre autres membres pour compléter la composition de ce comité.

RAPPORTS FINANCIERS 2009-2010 DE L'AGENCE

Le rapport financier annuel de l'Agence ainsi que le rapport financier annuel «Santé au travail» pour l'exercice 2009-2010 ont été adoptés. Ces rapports incluent le rapport des vérificateurs externes.

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REÇOIT DES HONNEURS

Monsieur Jean Lemonde, vice-président du conseil d'administration de l'Agence et président du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska, a été honoré par l'Assemblée nationale le 4 juin dernier, à titre de lauréat d'un prix du Mérite municipal 2010. Monsieur Lemonde a reçu ce prix dans la catégorie Citoyen qui rend hommage à sa contribution exceptionnelle au mieux-être et au développement de sa municipalité. Les membres du conseil et de la direction de l'Agence ont souligné ses 40 ans d'engagement bénévole dont 25 dans le milieu de la santé et des services sociaux.

PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 16 SEPTEMBRE 2010 À 19 HEURES.